

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 octobre 2015

**Rapporteur :
Madame Ariane FAYE**

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 09/10/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015 (accusé de réception du 08/10/2015)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

**Convention entre la ville et l'association Divskouarn pour l'éveil au breton
au multi-accueil - Les Petits Mousses et dans les ateliers du relais parents assistantes
maternelles**

Les conventions portent sur la mise en place d'ateliers d'éveil à la langue bretonne pour les enfants accueillis par le service petite enfance de la ville de Quimper. Cette prestation est confiée à l'association Divskouarn qui en assure la coordination et le suivi.

Le budget de ce projet est de 1860 euros.

L'initiation au breton pour les tout-petits a débuté au multi-accueil Les Petits Mousses en septembre 2010 puis dans les ateliers du relais parents assistantes maternelles en 2014, dans le cadre de la charte Divskouarn niveau I signée par la ville en novembre 2010.

La charte Divskouarn a pour but de :

- promouvoir la mise en place de projets bilingues dans les lieux d'accueil de la petite enfance ;
- permettre l'intégration la plus large possible des initiatives en faveur du breton dans un réseau facilitant le partage d'expériences ;
- caractériser et rendre lisible les initiatives portant sur l'utilisation du breton dans les lieux d'accueil ;
- contribuer à assurer la permanence et la durabilité des projets dans les structures.

Les 2 conventions pour l'année scolaire 2015-2016 portent, pour l'une, sur la poursuite pour la 4^{ème} année des séances d'initiation pour les enfants du multi-accueil « Les Petits Mousses » et pour l'autre, sur la poursuite pour la deuxième année d'ateliers dans le

cadre des activités à destination des enfants et des assistantes maternelles du relais parents assistantes maternelles.

Les ateliers d'éveil permettent aux enfants de découvrir la langue bretonne de façon ludique et de les inscrire dans l'identité culturelle du territoire dans lequel ils habitent. Chaque convention prévoit 30 ateliers d'une heure programmés entre septembre 2015 et juin 2016 au tarif de 31€ par séance pour la Ville soit pour les 30 séances : 930 € (le coût total de 30 séances est de 1860 € dont 930 € pris en charge par le Conseil Départemental du Finistère).

Le Conseil Départemental a accepté de financer une année supplémentaire exceptionnelle au délai de 3 ans maximum initialement prévu pour le multi-accueil Les Petits Mousses afin de consolider le projet dans la structure. Divskouarn s'engage à accompagner la structure, pendant la durée de la convention, dans l'étude et la mise en place d'initiatives visant à pérenniser la présence du breton au multi-accueil Les Petits Mousses après échéance de ladite convention. En effet, des membres de l'équipe du multi-accueil sont volontaires pour suivre des formations et ainsi prendre le relais du projet.

L'animation des séances est assurée par un professionnel de l'association Mervent.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer ces conventions avec l'association Divskouarn.

Le maire,

Ludovic JOLIVET